MAIRIE DE LA BAUME D'HOSTUN

La Vie Communale

Février-Mars 2023

www.la-baume-dhostun.fr

Au village

LA FÊTE DES LABOUREURS, C'EST CE WEEK-END !

Après 2 années de patience, nous serons très heureux de vous avoir à nos côtés pour la fête des Laboureurs 2023.

En espérant vous y retrouver nombreux avec un esprit festif !

Amélie & Laurent

Présidents 2023 : Amélie ROSAND & Laurent FORIEL

Vice-présidents : Manon et Ivan POURROY-MIRABELLE

Dauphins : Sonia et Damien SCALVINI / Bacchus : Bernard BRIQUET

Comité des FÊTES
La Baume d'Hostun

LE COMITE DES FETES, LES CONSCRITS AINSI QUE L'ENSEMBLE DU GROUPE PRESIDENTIEL, VOUS CONVIENT AUX PREPARATIFS DE LA FETE DES LABOUREURS 2023 :

Jeudi 9 mars 2023 :

→ Installation du chapiteau à 14h
→ Préparation de la pâte à bugnes et foujou à la Salle des Fêtes à partir de 18h30

Vendredi 10 mars 2023 :

→ Confection des bugnes à 13h30 à la Salle des Fêtes (N'oubliez pas d'apporter vos tabliers!)

Samedi 11 mars 2023 :

→ Décoration du village à 14h et installations diverses pour le week-end
→ 20h / 1h Soirée Bodega sous chapiteau, restauration rapide (tous les Baumois sont les bienvenus)

Dimanche 12 mars 2023 :

→ Tartinage du foujou à 6h30 dans la salle basse de la mairie.
→ 9h30 : Messe
→ 10h30 : Défilé des chars, dégustation des bugnes, foujou et vin blanc
→ 13h30 Banquet (complet)

Lundi 13 mars 2023 :

→ Rangement et Nettoyage du village à 10h
→ Préparatifs divers pour le soir à partir de 14h
→ 20h : Soupe à l'oignon inscription au 06-79-55-76-06 ou 06-20-29-02-56

VENEZ NOMBREUX !!

LES ENVOLÉES du Théâtre de Privas et du Train Théâtre de Portes-les-Valence !

Manu Galure et Simon Chouf, à ne rater sous aucun prétexte !!

Le samedi 22 avril prochain à 20h à la Salle des Fêtes, nous aurons à nouveau la chance d'accueillir le dispositif des « Envolées » du Théâtre de Privas et du Train Théâtre. Pour cette nouvelle édition, vous pourrez découvrir **Manu Galure et Simon Chouf « Les mêmes en plus vieux ! » CONCERT-CHANSONS.**

Ils se supportent depuis 20 ans. Ils ont joué ensemble de la chanson rock dans les bars, de la chanson à tue-tête dans les rues, des reprises de chansons partout et des chansons à eux chacun de leur côté, l'un tantôt à la contrebasse ou au piano, l'autre à la trompette ou à la guitare.

Comme chantaient les Frères Jacques : « ils ont vécu leurs 400 coups en mettant du coeur à l'ouvrage ». Et pourtant, au milieu de tout ce bazar, ils n'ont jamais trouvé le temps de mélanger vraiment leurs spectacles, leurs mondes à eux, pour de vrai. Il était temps. Chacun amènera ses chansons les plus fraîches, les toutes dernières, celles qui n'ont pas encore été chantées, et puis, hop, tambouille et on entendra c'qu'on entendra.

Ils ont le goût des histoires, des mots, de raconter des choses affreuses et de faire rire, et surtout de montrer que la chanson c'est aussi simple que ça : une affaire de copains.

À cette occasion, notre salle des fêtes se transformera en une belle salle de spectacle ! N'hésitez pas à aller découvrir les univers de ces deux artistes ! www.manugalure.com et www.facebook.com/tetedechouf

Distribution : Simon Portefaix à la batterie, Simon Chouf au chant et guitares et Manu Galure au chant et claviers.

Tarif : 8 € l'entrée, gratuit pour les – de 16 ans, réservation au 06-28-18-60-28

CÉRÉMONIE DES VOEUX

La cérémonie des vœux a rassemblé de nombreux habitants de la Baume.

Nos employés communaux ont tout d'abord été vivement remerciés pour tout le travail qu'ils accomplissent au quotidien au service de tous.

Ce fut aussi l'occasion pour chaque membre de l'équipe municipale et pour nos deux Services Civiques de présenter un sujet de la vie de la Commune : finance, urbanisme, fibre, travaux, culture, projets, Parc Naturel Régional du Vercors, social, Plan Communal de Sauvegarde, écoles…

Les représentants de nombreuses associations intervenant sur notre territoire ont pu également parler de leurs actualités. Les enfants présents ont participé en dessinant "leur village".

Une animation a permis de découvrir les nouveaux arrivants et de remonter, décennies par décennies, jusqu'à ceux qui sont nés à la Baume.

Le temps du verre de l'amitié, il était possible d'approfondir quelques sujets dans divers stands.

Que chacun soit remercié de sa présence attentive.

REPAS DES ANCIENS par Frankline Thyrard

Le jour J ! 29 janvier 2023 arrivait enfin !

Chassant la déprime des heures froides et pluvieuses de l'hiver.

La cloche carillonnait les 12 coups de midi.

À la salle des fêtes "la table était mise - fleurie à souhait".

Plats maintenus au chaud et bouteilles gardées au frais. L'équipe municipale attendait les invités.

Pour nous et toutes – et de part et d'autres !

Adieu la fatigue accumulée durant la morosité du confinement et gestes barrières.

La magie opérait ! Ils étaient là ! Ils étaient venus ! Au rendez-vous du repas des anciens.

La mine joyeuse – sacs à mains remplis d'espoirs et le pied alerte.

Quel plaisir de vous retrouver !

L'on se presse autour de sa table – Découverte des menus confectionnés par les enfants de l'école – les petits-enfants des convives – minute émotion.

"Allez, c'est l'heure de trinquer ! À la Vôtre ! À la bonne Nôtre !" – puis dégustation des mets succulents cuisinés pour eux, en leur honneur.

Distribution de gaieté – rires et chansons – l'on devise – l'on raconte la dernière blague – aux sons de l'accordéon – quelques pas de danse.

Encore une fois – nous nous construisons des souvenirs – redonnons un nouveau souffle à notre environnement communautaire.

Merci à vous tous et toutes – pour cette journée mémorable – cela fait chaud au cœur !

Rappelons que le repas était servi par le traiteur Gamon de St Péray – animé par Génial Music – fleuri par Jacqueline "Art Floral" atelier de la Baume d'Hostun.

Actus Jeunes

DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE MATERNELLE DE L'ÉCANCIÈRE…

L'ouverture d'une quatrième classe à la rentrée

Nous avons commencé cette nouvelle année scolaire avec 3 classes de 30-31 élèves. A la vue des effectifs, l'Education nationale a décidé d'ouvrir une quatrième classe. La salle était prête. Elle a été préparée par les agents techniques des 4 communes durant l'été. Le 12 septembre, nous avons accueilli maîtresse Emilie Chalendard au sein de notre équipe. Aujourd'hui, nous avons donc 23 élèves par classe.

L'ensauvagement de la cour

Le 11 octobre dernier, Thomas est venu à l'école pour faire le point sur l'état des plantations que nous avons réalisées avec lui dans les bacs en rondins financés par le SIE et réalisés par des parents d'élèves volontaires. Nous en avons profité pour explorer la faune, récolter les graines de nos plantes et commencer à aménager des espaces pour accueillir les insectes au sein de nos petits espaces de nature. Pour ce faire, nous avons utilisé des branchages, des feuilles... amenés par Thomas et des parents. Nous n'avons pas terminé les aménagements. Dès que les beaux jours reviennent, nous nous y mettons. A suivre... !

Merci à l'Association de Parents d'Elèves de l'Écancière de nous avoir permis de vivre et profiter de cette expérience.

Les PORTES OUVERTES

Les vendredis 25 novembre et 2 décembre, les 4 classes ont ouvert leurs portes aux parents d'élèves. Les enfants ont tout d'abord présenté un jeu de course et de relais en salle de motricité Puis, en classe, chacun était à un atelier. Pour clôturer ce moment, nous avons interprété des comptines et chansons de notre répertoire.

Le GOÛTER DE NOËL

Comme chaque année, la semaine précédant les vacances, les élèves des 4 classes ont confectionné des sablés de Noël. Des parents sont venus nous aider à cuisiner. Nous nous sommes réunis pour le goûter de Noël, le 16 décembre. Nous avons dégusté nos sablés respectifs. Chaque élève est rentré à la maison avec quelques biscuits à partager en famille.

L'arrivée de PATURIN, le lapin et ses amis loups, LOUSTIC, LOULOU et LOUKOUM

Courant décembre, nous avons vu apparaître dans l'école des empreintes de taille et de forme différentes. Nous pensons que ce sont des animaux qui sont entrés dans l'école par les petits trous.

Puis, un jour, en allant dans la salle de motricité pour apprendre à sauter, nous avons découvert un terrier vide.

Ils sont 4.
Un seul a de grandes oreilles…

Le jour de la rentrée des vacances de Noël, en allant dans la salle de motricité pour jouer au jeu « La rivière », nous nous sommes aperçus qu'il y avait des animaux dans le terrier.
Pour faire leur litière, ils ont pris des tout petits bouts de papier.

LOUSTIC – LOULOU – PATURIN - LOUKOUM

Nous sommes ravi(e)s de les accueillir parmi nous.

En mairie

ÉTAT CIVIL : - décès

le 22 janvier, de **Philippe MARTIN,** 17, rue des Charmilles

Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille.

ÉTAT CIVIL : *Si vous souhaitez faire paraître sur l'État Civil de la Vie Communale une naissance, un mariage ou un décès, faites nous parvenir la demande en mairie ou par mail à :*
mairie.la.baume.dhostun@wanadoo.fr

URBANISME - Permis de construire

- Arrêté du Maire du 28 janvier 2023 autorisant M. POURROY Ivan à la construction d'un abri-voiture - Rue du Bacchus
- Arrêté du Maire du 28 janvier 2023 autorisant M. VELARDI Jonathan à la construction d'un local technique et d'une piscine - Rue des Charmilles

URBANISME - Déclarations préalables

- Arrêté du Maire du 6 janvier 2023 autorisant M. BARANOWSKI Stéphane à la pose de panneaux photovoltaïques - Rue de Bellevue
- Arrêté du Maire du 28 janvier 2023 autorisant OPTIWATT à la pose de panneaux photovoltaïques - Route de la Paire
- Arrêté du Maire du 9 février 2023 autorisant M. VELARDI Jonathan à l'édification d'une clôture - Rue des Charmilles

RECENSEMENT CITOYEN

Chaque jeune Français de 16 ans nés entre le 1er JANVIER et le 31 MARS 2007, doit se faire recenser. Son recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) fait, il reçoit une attestation de recensement. Fournir un justificatif concernant le recensement ou la JDC est obligatoire pour s'inscrire, jusqu'à l'âge de 25 ans, aux examens (BEP, Bac, permis de conduire...) ou concours administratifs organisés par l'administration française :

- avant 18 ans, il faut présenter une attestation de recensement pour vous inscrire à un examen (BEP, Bac) ou un concours administratif
- à partir de 18 ans, il faut présenter un certificat de JDC pour s'inscrire un examen (BEP, Bac...), à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France.

Le recensement permet à l'administration de vous inscrire automatiquement sur les listes électorales à 18 ans. Vous pourrez alors voter dès l'âge de 18 ans, sans faire d'autres démarches.

CHARTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU VERCORS : l'enquête publique est ouverte !

L'enquête publique préalable au renouvellement du label de Parc Naturel Régional est ouverte à compter du 29 mars à 9h00 jusqu'au 28 avril 2023 à 18h00.

Cette enquête permet aux habitants du territoire de consulter l'ensemble des documents de la charte du Parc, d'échanger avec des commissaires enquêteurs lors de permanences dans 15 communes différentes, de livrer leurs avis ou leurs suggestions et, le cas échéant, de faire évoluer le projet.

La charte se formule en trois axes qui forment des directions pour les 15 ans à venir : le Vercors, un territoire vivant, à vivre et à faire vivre ; le Vercors s'adapte face aux changements globaux et se déclare territoire en transition ; le Vercors renforce sa capacité de dialogue, de partage et de mise en commun (ressources, espaces...).

Comment vous exprimer ? Via le registre en ligne sur Internet, par courrier, par messagerie électronique ou oralement lors des permanences de la commission d'enquête.

Pour toutes les infos, rendez-vous sur www.parc-du-vercors.fr/charte-en-revision

Nota Bene : toutes les communes du périmètre d'étude du futur Parc du Vercors procéderont au vote sur l'adhésion en 2024.

NOUVELLE OBLIGATION DE DÉCLARATION POUR LES PROPRIÉTAIRES D'UN BIEN IMMOBILIER EN 2023

Afin de déterminer précisément les propriétaires encore redevables de la taxe d'habitation (résidence secondaire, logement locatif) ou de la taxe sur les logements vacants, la Direction générale des finances publiques (DGFiP) demande à tous les propriétaires d'une résidence principale, secondaire ou d'un logement loué, d'effectuer une déclaration supplémentaire à l'administration fiscale avant le 1er juillet 2023.

Qui est concerné ? Cette obligation déclarative concerne tous les propriétaires, particuliers et entreprises, de biens immobiliers à usage d'habitation (propriétaire indivis, usufruitiers, sociétés civiles immobilières (SCI)).

Comment effectuer la déclaration de ses biens immobiliers ? Tous les propriétaires doivent, pour chacun de leurs locaux, indiquer à quel titre ils les occupent et, s'ils ne les occupent pas eux-mêmes, déclarer l'identité des occupants et la période d'occupation à compter du 1er janvier 2023.

Pour ce faire, connectez-vous à votre espace personnel ou professionnel sur le site impots.gouv.fr avec votre numéro fiscal et votre mot de passe et allez dans l'onglet « Biens immobiliers » pour effectuer pour chacun de vos biens une déclaration d'occupation (résidence principale, résidence secondaire, local loué, local occupé à titre gratuit, local vacant) et de loyer mensuel (facultatif). Pour faciliter cette nouvelle démarche déclarative, les données d'occupation connues des services fiscaux seront pré-affichées.

Par la suite, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration. À savoir : En cas de non-déclaration, d'erreur, d'omission ou de déclaration incomplète, une amende d'un montant forfaitaire de 150 € par local pourra être appliquée.

À noter : En cas de question ou de difficulté pour effectuer la déclaration, vous pouvez contacter :

- le numéro d'assistance des usagers particuliers au 0 809 401 401 (numéro non surtaxé) ;
- le service des impôts, via la messagerie sécurisée, (choisissez le formulaire « J'ai une question sur le service Biens immobiliers » ou via les coordonnées figurant dans la rubrique « Contact et RDV ».

MAÎTRISER INTERNET AVEC LE PASS NUMÉRIQUE 26

Le Département propose un chéquier-formations pour aider les Drômois à se familiariser avec les nouveaux usages numériques.

Savoir naviguer sur le web pour effectuer des démarches en ligne (impôts, CAF, emploi…) passer un appel vidéo pour échanger avec ses petits-enfants, réaliser un CV, faire un achat en ligne, envoyer un mail avec des pièces jointes, protéger ses données…

Des gestes quotidiens pour beaucoup, mais pas forcément évidents pour tous.

Pour lutter contre l'exclusion numérique et accompagner les personnes qui ne sont pas à l'aise avec les usages et les outils du numérique, le Département propose un chéquier-formations : le « Pass numérique 26 ». 7 000 chèques représentant 35 000 heures de formation sont disponibles.

Destiné aux Drômois de 18 ans et plus, le chéquier permet de s'inscrire à des modules, animés par des médiateurs, à suivre dans l'un des 25 espaces publics numériques labellisés participant à l'opération.

Au programme, des ateliers pour débuter ou approfondir ses connaissances.

Le « Pass numérique 26 » est à demander auprès des centres médico-sociaux ou des tiers-lieux participants.

Infos > passnumerique26.fr

Financement : Europe, Caisse d'Allocation Familiale, Agence Nationale de Cohésion des Territoires, Département de la Drôme, Conférence des Financeurs

ÉPICERIE SOCIALE ROULANTE DE LA CROIX-ROUGE

Tous les vendredis de 14h à 15h30 à Saint-Nazaire-en-Royans (à partir du 17 mars), **le camion-épicerie sera installé sue le parking de la plage** (proximité du bateau à roue).

Il proposera des aliments frais et en conserve, vendus entre 10 % et 30 % de leur prix dans le commerce.

L'épicerie est destinée aux personnes rencontrant des difficultés financières (se présenter, la première fois, avec ses justificatifs de revenus et de dépenses).

Pour tous renseignements : 06 08 16 30 74

VACCINATIONS PUBLIQUES ET GRATUITES

L'Espace Santé du Centre Communal d'Action Sociale de ROMANS, situé au 42 rue Palestro, propose pour les adultes et les enfants à partir de 6 ans, des séances de vaccinations gratuites et sans rendez-vous.

Pour l'année 2023 elles se tiendront **les jeudis :**

7 avril, 4 mai, 1er juin, 6 juillet, 3 août, 7 septembre, 5 octobre, 2 novembre et 7 décembre, entre 12h et 14h.

Les vaccinations proposées et fournies sont : Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite, hépatite B, rougeole, oreillons, rubéole. Attention : les vaccins concernant la Covid 19 ne sont pas réalisés. Pensez à votre carnet de santé !

TRI SÉLECTIF : BIENVENUE À MÉTRIPOLIS

Le 22 novembre, le conseil municipal a visité le SYTRAD (centre de tri à Portes-Les-Valence). Créé en 1992, il regroupe aujourd'hui, 12 structures intercommunales (communautés d'agglomération, communautés de communes et syndicats de collecte) du Nord et Centre Drôme Ardèche, soit 337 communes et 520 588 habitants. Le SYTRAD est ainsi au service de 70 % de la population drômoise et de 30 % de la population ardéchoise. Ce centre de tri a été rénové en 2019 afin de pouvoir répondre aux nouvelles normes de tri et accueillir des visiteurs (scolaires et adultes) dans un espace pédagogique dédié.

Les déchets recyclables sont triés selon leur taille, leur volume et leur matière par des robots avant d'être compactés en balles et envoyés dans les usines de recyclage. Les machines sont capables de séparer les corps plats (carton de la poubelle bleue) des corps creux (briques, bouteilles de la poubelle jaune). Quant au verre, il est directement acheminé vers les verreries et donc ne transite pas au centre de tri de Portes-Lès-Valence. Un déchet met 7mn pour parcourir toute la chaine de tri (soit 1250 mètres de tapis de tri). Grâce à ce principe, nous trions plus et mieux, cela a permis de diminuer la poubelle ménagère et de gérer 32000 tonnes de déchets de tri sélectif par an (soit 150 tonnes d'emballage par jour).

Il arrive qu'un déchet ne soit pas identifié et reconnu, ce qui génère une erreur de tri : Qu'est-ce qu'une erreur de tri ? Il s'agit d'un déchet qui, par sa matière et sa composition ne peut être recyclé. Lorsque ce déchet « non-conforme » est déposé dans une poubelle jaune, il arrive au centre de tri et il est exclu mécaniquement ou manuellement par les opérateurs. Les produits non recyclables ou issus de refus de tri sont récupérés et envoyés à l'usine de Beauregard Barret pour y être transformés en Combustibles Solides de Récupération (CSR). Ces CSR sont achetés par des usines qui vont les utiliser pour produire de la chaleur et/ou de l'électricité, en substitution d'énergies fossiles comme le charbon, le pétrole ou le gaz naturel. Ils ont l'avantage d'être plus petits à stocker et moins polluants. Une tonne de CSR brûlée c'est 500 kg de charbon ou 500 litres de fioul économisés.

En tant qu'usager, vous avez le pouvoir d'améliorer le tri, voici comment :

- Ne pas encastrer des « corps » composés de plusieurs matières différentes (exemple : ne pas encastrer un rouleau en carton avec un pot de yaourt)
- Bien penser à séparer les objets bi-matière (ex : pour un cahier, séparer la spirale en métal des feuilles en papier), penser à enlever les étiquettes des bouteilles
- Ne pas déposer les cartons épais (de colis), leur place est à la déchèterie
- ne pas froisser le papier d'aluminium (le laisser à plat)

Et surtout , n'oublions pas que « le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas»

www.sytrad.fr/inscriptions-portes-ouvertes.html

RAPPEL : Les beaux jours approchent et nous commençons à refaire une beauté à nos jardins. Toutefois, la précaution suivante s'impose : l'écobuage (brûler ses déchets végétaux) étant interdit par la loi, mieux vaut les acheminer en déchèterie.

Voici les horaires d'été pour la déchèterie de l'Écancière : → lundi et vendredi 9h-12h
→ mercredi et samedi : 13h30-17h30

Le mot des Associations

Comité des Fêtes

Bonjour à tous,

Voici un **petit bilan de nos activités** depuis la dernière édition de la vie communale.

- **Le club des retraités** s'est retrouvé pour un après-midi, jeux de cartes, pétanque, balade le 20 Janvier.
- **Ravioles**, le samedi 11 février vous avez été une cinquantaine à avoir profité de notre vente de Ravioles. Les bénéfices serviront à la préparation des bugnes pour la fête des Laboureurs. Merci à tous ceux qui ont participé.
- **Le 24 Février**, c'est autour d'une carbonnade flamande qu'une cinquantaine de retraités se sont retrouvés. La journée s'est bien déroulée.
- **Cinéma :** → Le 6 janvier ont été projeté " Enzo le Croco " film pour les enfants et "Les engagés". Ces deux films ont été très appréciés par les 34 spectateurs présents.

  → Le 3 février, c'est " Opération Grizzli " que les plus jeunes ont découvert, suivi par "Cœur de Rocker" pour les adultes. 33 cinéphiles ont profité des séances.

  Pour rappel, l'activité Cinéma n'est pas à but lucratif : aucun bénéfice n'est fait par l'association. Le prix des places est en totalité reversé à la FOL (Fédération des Œuvres Laïques qui projette les films).

  C'est une chance de pouvoir profiter de ce service culturel itinérant, alors n'hésitez à nous rejoindre.
- **Fêtes des laboureurs :** Depuis le 13 janvier (presque) chaque vendredi soir, les villageois, le souhaitant, se sont retrouvés pour froisser les fleurs qui serviront à la décoration des chars de la fête des laboureurs. Le rythme est soutenu avec une moyenne de 900 fleurs par soirée. Merci à tous ceux qui ont participé. Ce fut une joie de se retrouver, de créer ensemble et de vivre ces moments très conviviaux. Les chars sont terminés ! Youpi!!!

Les prochaines dates importantes :

- du jeudi 9 au lundi 13 mars : Fête des laboureurs (programme complet à retrouver en début de journal)
- vendredi 24 mars : Club des jeunes retraités
- vendredi 7 avril : Cinéma
- vendredi 28 avril : Repas du Club des jeunes retraités

À très bientôt,

Le Comité des Fêtes

PS: Si vous souhaitez recevoir des infos toutes fraîches du comité, faites le nous savoir à l'adresse suivante : comitedesfeteslabaumedhostun@gmail.com

Cinéma

Comité des fêtes

Le vendredi 7 avril 2023 aura lieu une soirée « Cinéma » à la salle des fêtes de la Baume d'Hostun (avec un coussin pour plus de confort…) avec 2 films :

→ à 18h LES GARDIENNES DE LA PLANÈTE (à partir de 6 ans)

Date de sortie	22 février 2023 (1h22min)
Réalisé par	Jean-Albert Lièvre
Avec	Jean Dujardin, etc.
Genre	Documentaire, Famille

Synopsis et détails

Une baleine à bosse s'est échouée sur un rivage isolé. Alors qu'un groupe d'hommes et de femmes organise son sauvetage, nous découvrons l'histoire extraordinaire des cétacés, citoyens des océans du monde, essentiels à l'écosystème de notre planète depuis plus de 50 millions d'années.

→ à 20h30 SEULE AUTOUR DU MONDE

Date de sortie	9 novembre 2022 (1h18min)
Réalisé par	Edouard Mauriat
Avec	Samantha Davies, etc.
Genre	Documentaire

Synopsis et détails

Samantha Davies, 47 ans, grande navigatrice, part faire une course autour du monde. Elle frôle la mort lors d'un grave accident et remet en cause sa vie d'aventurière. Soutenue par son équipe et sa famille, aura-t-elle la force de repartir malgré tout ?

Tarifs : 6 € / enfant, étudiant ou personne de plus de 65 ans ; 7 € / adulte

Prochains films le **vendredi 2 juin** (Attention, pas de séance de cinéma en mai !**)**.

Club des jeunes (et moins jeunes) retraités

Comité des fêtes

Le **vendredi 24 mars à partir de 14h30** à la petite salle de la Salle des Fêtes, le club se retrouvera pour un après-midi jeux de cartes, pétanque, balade…

À noter : Le vendredi 28 avril, le club se retrouvera autour d'un repas, pensez à réserver la date !

Art Floral

Comité des fêtes

À votre agenda : Les prochaines rencontres auront lieu les samedis 11 mars et 8 avril de 9h30 à 12h dans la salle associative (au rez de chaussée de l'école).

Pour tout renseignement et pour l'inscription obligatoire 8 jours avant la séance, veuillez vous adresser à l'animatrice bénévole Jacqueline Pinet (Tél 07 88 88 12 35)

Association de Parents d'Élèves (École Victor Boiron)

L'Association de Parents d'Élèves de :

LA BAUME D'HOSTUN

Bonjour à tous petits et grands !

Les enfants de l'école ont prévu de visiter la capitale dans le cadre de leur classe découverte fin mai début juin.

Ils vont pouvoir découvrir Paris, ville dans laquelle se concentrent des sites historiques exceptionnels, alliant richesses culturelle, historique et architecturale.

Quelques visites prévues durant leur séjour :

- la Tour Eiffel,
- le Musée du Louvre,
- l'Opéra Garnier,
- le Château de Versailles,
- l'Arc du Triomphe…

Nous avons assuré de nombreuses actions pour financer ce beau voyage (vente de crêpes, chocolats, marché de Noël, tombola..) mais malgré tous nos efforts et à cause de l'explosion des coûts de transports notamment, nous n'arrivons pas à boucler notre budget. Aussi nous avons deux opérations en cours :

→ **Une vente « Fleurs et Nature »** (avant le 1er avril)

Pour passer commande plusieurs solutions :

- via le site : asso.initiatives.fr puis taper le code d'accès suivant : TMXPGV
- via le catalogue, disponible en mairie, en déposant le bon de commande fourni dans la boîte aux lettres de l'association place de la mairie.

→ **Une cagnotte LEETCHI** (financement participatif)

Vous pouvez faire directement un don à l'association pour aider à financer le voyage en vous rendant sur le site : http://www.leetchi.com/fr/c/lBOAVM77

Merci à vous !!

L'équipe de l'APE

Renseignements : apelbh@gmail.com ou Karine (07 67 33 91 50)

Vous pouvez également nous suivre sur Facebook : APE La Baume d'Hostun

Appalaches Spirit : Country Western Music'n Dance

Bonjour à vous, baumoises et baumois,

Appalaches Spirit, association de country western dance, est toujours présente tous les jeudis (hors vacances scolaires) de 19h00 à 21h00 dans votre salle des fêtes que met à notre disposition la municipalité. N'hésitez pas à venir nous rencontrer et nous parler de vos projets, de vos besoins d'animations. C'est avec grand plaisir que nous y répondrons. Inutile d'aller chercher ailleurs ce que vous avez sous la main.

Et même encore plus ! Aujourd'hui libérés de toutes contraintes sanitaires nous renouvelons l'organisation de notre soirée dansante dont la première édition a vu le jour l'an dernier au programme des festivités de votre village. Elle aura lieu le **samedi 18 mars 2023 à la salle des fêtes à partir de 20 heures** avec des danses plus vivantes les unes que les autres (ouverture des portes à 19h30). De nombreux danseurs d'autres clubs seront présents. Ce sera aussi l'occasion pour nos adhérents, anciens et nouveaux, toujours aussi actifs et enjoués, de danser pour leur plus grand plaisir et dans une ambiance festive et conviviale les chorégraphies apprises dans les cours.

Alors pourquoi ne pas venir nous rendre visite ce soir-là, pour voir, pour essayer peut-être, ou simplement pour écouter ces si belles musiques qui vous transporteront dans un univers de paix et de joie, à travers plaines et montagnes de l'Arizona, du Texas, du Tennessee, et bien d'autres.

Une buvette et une petite restauration (hot dogs – parts de pizza – pâtisseries) vous seront proposées.

En attendant de vous rencontrer, Appalaches Spirit et l'ensemble de ses adhérents vous souhaitent le meilleur et de belles journées presque déjà printanières.

A bientôt.

Céline, Chantal, Christèle, Édith, Joséphine, Julie, Katia, Laura, Marlène, Mary, Monique, Myriam et Myriam, Nicole et Nicole, Christian, François, Marc et René.

Pour nous contacter : Christian au 06 14 98 19 87 ou par mail à appalaches.spirit@gmail.com

Association Le Chalutier

Retours sur...

Une Assemblée Générale Extraordinaire salutaire pour un projet pérenne !

Le jeudi 26 janvier a eu lieu l'Assemblée Générale Extraordinaire du Chalutier.
Une quarantaine de personnes ont répondu présentes pour s'impliquer dans ce beau projet. Chacun.e.s a pu trouver sa place au sein des différents groupes: événementiel, utilisateurs/occupants et fonctionnement. L'objectif de cette AGE était la constitution d'un nouveau conseil collégial et c'est chose faite avec 10 personnes impliquées. Cette belle soirée s'est terminée avec un temps de convivialité. N'hésitez pas à pousser les portes du Chalutier pour rejoindre à votre tour l'aventure !

Première ouverture de rideau au Chalutier !

Vendredi 10 février s'est tenue la première représentation théâtrale dans la chapelle du site Sainte-Catherine Labouré. Écrite, mise en scène et interprétée par Christophe Pardon, la tragi-comédie paysanne « Qui vivra, verra ! » a conquis son public par sa poésie, son humanité et la performance inouïe du comédien qui jouent simultanément l'ensemble des personnages masculins d'une famille qui se retrouvent pour le traditionnel abattage du cochon, au cours duquel chacun règle ses comptes. Que ce soit le pépé de 91 ans, le père ou l'arrière petit fils de 8 ans, c'est comme si on y était ! Un ravissement sans bornes que nous vous invitons à découvrir lors de prochaines représentations dans la région… Plus d'infos sur https://www.facebook.com/Compagnieduchiennoir/

Des rendez-vous toute l'année

Lancement du « Chalu Citoyen »

Un rendez-vous régulier tous les derniers mardis du mois de 18h à 20h, pour discuter sur des sujets d'actualité divers et variés privilégiant les problématiques environnementales et locales. La séance se clôture ensuite par un repas partagé tiré du sac !

Ouverture des "Marchés guinguette du Chalu"

Tous les mercredis de 17h à 20h, dans la cour du Chalutier, vont se tenir des événements festifs et gourmands ! Vous y trouverez des producteurs et exposants locaux ainsi que des paniers de légumes du collectif "Graine de Cocagne" (à précommander sur leur site) ainsi qu'une buvette. Les derniers mercredis du mois c'est fête : concert, théâtre ou animation… Surprise ! La première session aura lieu le mercredi 29 mars. Nous mettrons à l'honneur un des groupes musicaux résidant au tiers-lieu, les Sakifo, l'occasion de fêter le printemps tous ensemble !
Sakifo c'est quoi ? Un ramassis de notes, déniché dans le bourdonnement d'une usine, déviant sur un son rock à la Dick Rivers, nourri des mots de Bukowski et de Booba.

Événements à venir

→ MERCREDI 15 MARS : "*Voyages pour tous les âges*" ***Fête du court métrage 2023***

Ciné-goûter de 15h à 16h30 : Séance pour les enfants à partir de 7 ans qui ravira aussi les parents (au programme : des animaux créatifs, du dessin animé rétro, des gags et de la poésie !). La séance sera suivie d'un petit temps de partage et d'échange. **Séance Ado-Adultes de 19h à 21h30** : Séance destinée à un public dès 12 ans, avec un entracte pour s'hydrater et partager nos impressions (au programme : de la sensibilité, des situations inattendues, des bipèdes en noir et blanc, du brocoli connecté et plus encore). Venez nombreux ! *Entrée gratuite* *En partenariat avec le Centre National de Cinématographie*

→ **MARDI 28 MARS – dès 18h :** *Projection-débat dans le cadre du « Chalu Citoyen »*

Pour la deuxième session du Chalu citoyen retrouvez-nous lors d'une pour une projection-débat, à partir du documentaire de Mickaël Damperon "Des Cailloux dans la chaussure" (2022), retraçant la mobilisation sans bornes d'habitants de Saint-Nazaire-en-Royans, lorsqu'ils découvrent le projet d'implantation d'une carrière de roches massives sur la petite montagne qui surplombe leur village…

→ **SAMEDI 1er AVRIL - 10h-19h :** *Inauguration de la maison Saint Vincent*

Et pour finir, un gros projet en devenir ! Pour vous le présenter, nous laissons la parole à Carole :

" Bonjour à toutes et à tous,

Marie, pâtissière et moi-même, sommelière caviste traiteur, sommes toutes deux entrepreneurs au sein d'Arcoop et pour les besoins de notre production nous avions besoin d'un atelier de travail. C'est chose faite depuis septembre 2022. Après quelques travaux, nous avons commencé...sur les roues. Nous souhaitons organiser l'inauguration de ce lieu le 01 avril (ce n'est pas un poisson) de 10 à 19h qui est aussi une date importante puisqu'elle marquera mes 5 ans d'activité. L'opportunité aussi de vous présenter notre futur "magasin" que nous souhaitons mutualiser avec d'autres activités de bouche ou non. Un espace avec café associatif où se trouvera une bibliothèque métiers de bouche et autres domaines, une belle pièce pour des soirées et RDV pro, une pièce vouée à une boutique riche de sa pluralité, une cuisine avec terrasse et jardin pour des événements spéciaux....le temps de tout aménager le 1er avril semble un peu court....donc deuxième inauguration en vue....

Merci pour le soutien et la fidélité de toutes et tous qui sans qui, ces projets ne seraient jamais nés et aboutis"

Pour rappel, si vous avez des questions ou des propositions n'hésitez pas à nous contacter par mail : evenementiel@lechalutier.org

FAMILLES RURALES de Jaillans et les communes avoisinantes

Paroisse St Pierre des Monts du Matin

La prochaine messe à la Baume d' Hostun aura lieu ce dimanche 12 mars à 9h30.

Samedi 11 mars	**18h St MAMANS**		
Dimanche 12 mars	**9h30 LA BAUME D'HOSTUN** *(Fête des laboureurs)*		**18h30 PIZANÇON**
Samedi 18 mars	**18h JAILLANS**		
Dimanche 19 mars	**9h30 BARBIÈRES**		**18h30 PIZANÇON**
Samedi 25 mars	**18h BESAYES** *(Journée du pardon)*		
Dimanche 26 mars	**9h30 HOSTUN** *(Fête des laboureurs)*		**18h30 PIZANÇON**
Samedi 1er avril	**18h30 ROCHEFORT-SAMSON**		
Dimanche 2 avril	**10h30 CHATUZANGE** *(Rameaux)*		**18h30 PIZANÇON**
Jeudi 6 avril *(Jeudi Saint)*	**18h30 HOSTUN**		
Vendredi 7 avril *(Vendredi Saint)*	**15h St VINCENT** *(Chemin de croix)*		**18h30 BESAYES**
Samedi 8 avril	**20h HOSTUN** *(Veillée Pascale)*		
Dimanche 9 avril *(Pâques)*	**6h30 CHATUZANGE** *(Messe de l'aurore)*	**10H30 CHATUZANGE** *(Messe du jour)*	**18h30 PIZANÇON**

Site internet de la paroisse : https://lesmontsdumatin.catholique.fr

MAIRIE DE LA BAUME D'HOSTUN

26730 LA BAUME D'HOSTUN
Téléphone : 04.75.48.42.41
Télécopie : 04.75.48.46.58
Messagerie :
secretariat@la-baume-dhostun.fr
Site internet :
www.la-baume-dhostun.fr

Lundi, Mardi
de 8h30 à 12h

Mercredi
de 16h à 19h

Vendredi
de 11h à 16h30

Samedi
de 9h à 12h
(Ouvert si la date du jour est PAIRE)

Permanence du Maire :

sur Rendez-vous

Directeur de publication :
Marion PELLOUX-PRAYER, Maire

Édité et publié par la MAIRIE DE LA BAUME D'HOSTUN **en 120 exemplaires**

Prochaine Vie Communale en avril

Dates à retenir :

du 9 au 13 mars : Fête des Laboureurs
11 mars : Art Floral
14 mars : Conseil Municipal
15 mars : Fête du court métrage au Chalutier
18 mars : Soirée Country Western Dance
24 mars : Club des Jeunes Retraités
25 mars : Après-midi jeux pour les 9-17 ans !
28 mars : Chalu Citoyen- Projection «Des cailloux dans la chaussure»
1er avril : Inauguration de la maison Saint-Vincent au Chalutier
7 avril : Cinéma
8 avril : Art Floral
22 avril : Concert chansons «Chouf et Manu Galure»
28 avril : Repas des Jeunes Retraités

Le secrétariat de mairie sera fermé exceptionnellement du lundi 20 mars au vendredi 24 mars inclus.
En cas d'urgence, contactez l'élu d'astreinte au 07 68 42 43 02